



# L'ESTOUBLONNAIS



**E**n ce début d'année 2026, j'ai eu le plaisir d'accueillir les habitants, les partenaires institutionnels, les élus du territoire ainsi que les représentants des forces de sécurité et de secours à l'occasion de la cérémonie des vœux. Ce rendez-vous annuel est à la fois un moment convivial et un temps d'échange permettant de faire le point sur l'année écoulée et de faire un bilan depuis que je suis maire, puisqu'il s'agissait des derniers vœux du mandat.

Au cours de cette cérémonie, j'ai souhaité rappeler ce qui fait la force d'Estoublon : la solidarité, l'engagement collectif et l'attachement à notre village. Depuis 2019, notre commune a traversé des périodes difficiles (crue, crise sanitaire, hausse des coûts dans un contexte international instable), mais nous avons su faire face et continuer à avancer grâce à l'implication de toutes et tous.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants, les associations et les bénévoles, ainsi que les agents communaux et l'équipe municipale pour leur engagement au quotidien. Je remercie également nos partenaires institutionnels : l'État, le Département, la Région, Provence Alpes Agglomération, le SMAB et le Parc Naturel Régional du Verdon, dont l'appui est essentiel pour accompagner nos projets, ainsi que les élus voisins et les forces de sécurité et de secours.

L'année 2025 a permis de poursuivre l'amélioration du village, en veillant à préserver son identité et son patrimoine : travaux à l'église et restauration des santons, rénovation du lavoir place Settimelli, sécurisation du stade, achat de matériel pour les manifestations et les associations, installation d'un banc rouge de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, ainsi que les animations et illuminations de fin d'année.



## ► L'Edito du Maire CAROLE TOUSSAINT

La sécurité routière demeure une priorité. Plusieurs aménagements budgétés seront réalisés à partir du 16 février 2026 : réfection de la route de Saint-Jurs avec ralentisseur, plateau traversant au niveau de l'épicerie et de la brasserie, et îlots centraux route de la Bégude. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des mesures déjà engagées : limitation à 30 km/h sur les routes communales, réorganisation des arrêts de bus, marquages au sol, chicanes et miroirs, et application du 30 km/h désormais effective sur la départementale. Un travail est également mené avec les services de l'IT04 afin de sécuriser l'accès piéton autour des colonnes de déchets près de la montée de l'Horloge.

Plusieurs études structurantes se poursuivent pour préparer l'avenir : projet de bâtiment communal regroupant différents services, accolé à une maison médicale intercommunale, rénovation énergétique du local technique avec création d'un logement T4, extension du cimetière et projet de stationnement, valorisation du cœur de village et réflexion sur la fréquentation raisonnée des Gorges de Trévans.

La cérémonie s'est conclue par la présentation d'un symbole fort de notre identité : le griffon d'Estoublon, sculpture réalisée par Elsa, artiste locale, qui prendra place sous le lavoir restauré.



Estoublon est un village à taille humaine, riche de liens, de solidarité et de projets. En ce début d'année 2026, je formule pour chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères de santé, de sérénité et de bonheur partagé.

## ▼ Du côté de la commune

### ELECTIONS MUNICIPALES

**Les élections municipales et communautaires se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 avec un mode de scrutin de liste à deux tours, paritaire et proportionnel.**

Le panachage est supprimé par conséquent, il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms sur les bulletins, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.



Les listes doivent respecter une alternance stricte entre candidats de chaque sexe.

Dates clés à retenir

**6 février 2026** : date limite d'inscription sur les listes électoralles pour pouvoir voter.

**15 mars 2026** : premier tour.

**22 mars 2026** : second tour.

### FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE SUR NOTRE COMMUNE

**D**’ici 2030, la France aura basculé dans le Très Haut Débit numérique, c'est dans ce cadre que Orange annonce la fermeture technique du réseau cuivre / ADSL. **Pour notre commune cette fermeture technique n'est pas encore prévue mais sera effective en tout état de cause en janvier 2030.**

Lors de la fermeture technique, tous les services associés - tels que le téléphone fixe et l'internet (ADSL) - seront définitivement interrompus.

Tous les clients concernés, qu'il s'agisse de particuliers,

de professionnels, d'entreprises ou d'administrations, sont donc invités à anticiper le plus tôt possible leur migration vers d'autres solutions technologiques en se rapprochant de l'opérateur de leur choix.

Sur notre commune la fibre est largement déployée, elle offre des débits plus performants, est plus robuste (moins de pannes que sur le cuivre) et est moins énergivore. Pour les logements non raccordables à la Fibre les opérateurs proposent d'autres solutions technologiques (4G/5G, offre satellite) permettant de bénéficier du Très Haut Débit.

### OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT : OLD

#### **N**ouvel arrêté préfectoral : débroussaillement obligatoire renforcé

Un nouvel arrêté préfectoral vient renforcer les obligations légales de débroussaillement (OLD) dans les Alpes-de-Haute-Provence afin de mieux prévenir les incendies de forêt et protéger les habitations, les personnes et l'environnement : AP n° 2025-274 006

Le débroussaillement consiste à réduire la végétation autour des constructions (maisons, bâtiments, installations) pour limiter la propagation du feu. Cette obligation concerne notamment les propriétaires situés à proximité de bois, forêts, landes ou garrigues. En règle générale, le débroussaillement doit être réalisé dans un rayon de 50 mètres autour des habitations.

L'entretien concerne aussi les accès : les voies privées menant aux habitations doivent être débroussaillées sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie, afin de garantir l'accès des secours et limiter la propa-

gation d'un incendie.

L'arrêté précise les modalités techniques (élagage, espacement des arbres, suppression des broussailles) et rappelle que le maintien en état débroussaillé est une responsabilité continue, pas une action ponctuelle. Certaines zones naturelles sensibles ou espèces protégées peuvent faire l'objet d'adaptations spécifiques.

■ En cas de non-respect, des sanctions administratives et financières peuvent être appliquées, et les travaux peuvent être réalisés d'office aux frais du propriétaire.

Ce dispositif est essentiel pour la sécurité de tous : un terrain débroussaillé, c'est une maison mieux protégée et des secours plus efficaces en cas d'incendie.

Un site d'information [jedebroussaille.gouv.fr](http://jedebroussaille.gouv.fr) peut vous aider, par exemple : courrier type pour demander à vos voisins l'autorisation d'intervenir sur leur terrain, sanctions encourues en cas de non-respect de l'OLD et réponses aux principales questions que vous vous posez.

### PANNEAUPOCKET ARRIVE À ESTOUBLON !

Bonne nouvelle ! La mairie utilise désormais **PanneauPocket**, une application gratuite qui vous permet de rester informés facilement de tout ce qui se passe dans la commune : infos pratiques, événements, travaux, alertes importantes...  
Pas besoin de créer un compte, pas de publicité,



et aucune donnée personnelle collectée.

- 1-Téléchargez l'application Panneau Pocket (App Store ou Google Play)
- 2-Ouvrez l'application
- 3-Recherchez le nom de la commune
- 4-Cliquez sur ❤ pour vous abonner
- 5-Recevez les notifications en temps réel

# TRAVAUX ET PROJETS COMMUNAUX

La commune poursuit ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité et de la valorisation du patrimoine communal. Ces derniers mois ont été marqués par la réalisation de plusieurs travaux, ainsi que par l'avancement d'études liées à des projets structurants pour l'avenir.

Travaux récemment réalisés :

• **Rénovation du lavoir communal** : élément emblématique du patrimoine local, le lavoir a bénéficié de travaux de rénovation réalisés par l'entreprise MTP Valla Demichelis et également Stéphane et Thomas afin d'assurer sa préservation et sa mise en valeur. Le blason d'Estoublon, sculpté par Madame Elsa Leroy-Raina, artiste d'Estoublon, y sera prochainement apposé.

• **Mur de l'église** : des travaux de reprise partielle du parement en maçonnerie et de réfection d'enduit ont été effectués afin de consolider l'ouvrage et de préserver ce bâtiment patrimonial.

• **Sécurisation du muret au-dessus du stade** : une barrière en fer forgé a été installée pour renforcer la sécurité tout en s'intégrant harmonieusement à l'environnement des hameaux d'Estoublon, Trévans et Bellegarde.

• **Aménagement de la placette dite "la Planche" (ou le triangle)** : afin de supprimer les flaques d'eau récurrentes, d'améliorer l'accessibilité et de

faciliter l'entretien, l'ensemble de l'espace a été engravé.

• **Décorations de saison** : les décorations en bois pour les fêtes de Noël et d'Halloween ont été conçues et installées par Stéphane et Thomas, contribuant à l'animation du village.

• **Signalisation routière** :

les panneaux d'entrée d'agglomération ont été déplacés afin d'adapter la signalisation à la configuration réelle du village. La limitation de vitesse à 30 km/h est en vigueur depuis décembre sur toute la traversée du village au niveau de la départementale et sur l'entièreté de la route de Saint Jurs.

Études et projets en cours

• **Bâtiment communal "Daumas"** : des études de sol, de structure et de faisabilité sont en cours en vue d'un projet d'isolation et de rénovation énergétique du bâtiment, ainsi que de l'éventuel aménagement de l'étage pour répondre à de futurs besoins communaux.

• **Terrain des Isnardes** : des études de sol ont été réalisées pour préparer un projet de création de nouveaux bâtiments communaux ainsi que le programme des travaux.

**Travaux de voirie à venir à partir du**

**16 février 2026** afin

d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation :

- Réfection de la chaussée route de Saint-Jurs (tranche 2)

- Installation d'un plateau traversant au niveau de l'épicerie, avec limitation de la vitesse à 30 km/h

- Création d'un îlot central maconné à l'entrée du village côté Bras-d'Asse



La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension durant la réalisation de ces travaux et reste mobilisée pour poursuivre les actions engagées au service du cadre de vie et de la sécurité de tous.

## OCTOBRE ROSE

Le samedi 18 Octobre 2025, l'opération Octobre Rose, devenue un rendez-vous incontournable depuis plusieurs années, a une nouvelle fois réuni de nombreux participants. Majoritairement des femmes, mais également quelques hommes, tous se sont mobilisés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.



Sous un soleil resplendissant, la marche s'est déroulée dans une ambiance conviviale et solidaire, au rythme de chacun. Vêtus de rose, symbole fort

de cette cause, les participants ont affiché leur engagement et leur soutien aux personnes concernées par cette maladie.

Cet après-midi placé sous le signe du partage et de la sensibilisation s'est conclu dans la bonne humeur autour d'un goûter, avant que les participants se retrouvent pour danser le madison, moment festif et fédérateur apprécié de tous.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné en Octobre prochain pour poursuivre ensemble cette mobilisation solidaire !

## LE CINÉMA DE NOËL



Le 6 décembre 2025 a eu lieu la séance de cinéma offerte par la mairie où petits et grands se sont réunis pour regarder le film Zootopie 2.

La salle était comble ! Enfants, parents et grands-parents ont pu partager un joli moment de rires et de bonne humeur. L'APE de l'école était également présente pour nous régaler de popcorn et de gâteaux. Et pour clôturer cette belle après-midi, le Père Noël en personne est venu saluer les enfants avant sa grande tournée de Noël !



<b>Les jeudis</b>	Ateliers séniors
<b>15 et 22 mars</b>	Elections municipales
<b>Du 2 au 5 avril</b>	Edition des rencontres théâtrales

## UN REPAS DE NOËL CONVIVIAL POUR LES SÉNIORS D'ESTOUBLON

**Le 18 décembre 2025, la commune a organisé le traditionnel repas de Noël à destination des séniors.**

Ce rendez-vous très attendu les a rassemblés dans une ambiance chaleureuse placée sous l'égide de la convivialité, de la musique et du partage.

Le point d'orgue s'est déroulé à la Brasserie *Entre Potes* dont l'accueil et le cadre ont largement contribué à la réussite de ce beau moment. Autour d'un excellent repas, les séniors ont pu bavarder, rire et resserrer les liens, profitant pleinement de ce moment privilégié.

Ces instants de partage, empreints de sourires et de bonne humeur, sont précieux... Ils laissent à chacun de beaux souvenirs et donnent l'occasion de se retrouver... Et d'attendre l'édition 2026 avec impatience et enthousiasme !!!



## DATES DES ATELIERS JEUX ET GYM

- Jeudi 8 janvier 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 15 janvier 14h-17h : atelier séniors (jeux de société, de cartes, tricot, papotage)**
- Jeudi 22 janvier 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 29 janvier 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 5 février 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 12 février 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 5 mars 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 12 mars 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 19 mars 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 26 mars 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 2 avril 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 9 avril 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 30 avril 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 7 mai 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 21 mai 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 28 mai 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 4 juin 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 11 juin 15h-16h : gym douce**
- Jeudi 18 juin 14h-17h : atelier séniors**
- Jeudi 25 juin 15h-16h : gym douce**



## LA GALETTE DES ROIS

**A**u cours des ateliers jeux séniors, nous nous sommes retrouvés pour la dégustation de la traditionnelle galette des rois. Si on peut regretter que les participants ne soient pas plus nombreux, c'est toujours un grand plaisir de se retrouver et de partager ces instants ensemble. Entre dégustation rires et jeux chacun a pu profiter d'un moment convivial. Ces moments sont essentiels : ils permettent de rompre la solitude et de renforcer le lien social qui manque tant ! La galette des rois devient ainsi bien plus qu'une tradition : un vrai moment de partage et de joie !

## ▼ Du côté des associations

### HALLOWEEN

**A**l'occasion d'Halloween, le village a vécu un moment convivial. Enfants et parents, grimés en sorcières, monstres et autres créatures effrayantes, ont parcouru les rues du village, dans la tradition du rituel : des bonbons ou un sort". L'événement, organisé par l'association Estoublon en fête, a permis aux familles de se retrouver dans une ambiance festive. Pour prolonger ce moment de partage, la brasserie *Entre Potes* a offert un goûter aux enfants, ravis de se régaler après ce petit périple dans les rues. Rires, costumes colorés et sacs remplis de friandises ont rythmé l'après-midi, confirmant une nouvelle fois l'importance de ces rendez-vous qui renforcent le lien social et l'esprit de village.



# ASSOCIATION MARQUE-PAGES : ATELIER ATTRAPE-RÊVES

**U**ne bien belle après-midi de créations le 29 novembre dernier avec pas moins d'une trentaine de participantes et participants de tous les âges. Chacun a pu créer son attrape rêves. Prochain rendez-vous au printemps.

En ce début d'année, l'équipe de votre bibliothèque *Marque Pages*



vous présente tous ses meilleurs vœux pour vous, vos familles, vos proches.

Extrait de vœux de Jacques Brel 1968 : « Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque - Le bonheur est notre destin véritable. »

## LE MARCHÉ DE NOËL DU 6 DÉCEMBRE

**L**a magie de Noël s'est installée dans la commune en ce début décembre. Le marché de Noël, installé sur la place du village, a attiré de nombreux visiteurs (petits et grands), venus flâner entre stands d'artisans, décos et gourmandises de saison.

Tout au long de la journée, l'ambiance était au rendez-vous. Le vin chaud a rencontré un franc succès et a permis aux visiteurs de se réchauf-



fer en toute convivialité. Les enfants n'étaient pas en reste. Une séance de cinéma, organisée pour eux, leur a permis de profiter de la fête. Rires et émerveillement étaient au rendez-vous. En soirée, un superbe feu d'artifice, tiré de la Tour de l'Horloge, a illuminé le ciel, offrant un spectacle apprécié des habitants et clôturant cette belle journée.

## LE NOËL DES PANIERS TERR'ASSE DU 12 DÉCEMBRE

**Le 12 décembre l'association des Paniers Terr'Asse a pimenté son marché hebdomadaire de la magie de Noël**, offrant aux Estoublonais un moment de partage et de l'art de bien manger dans une ambiance chaleureuse et festive ! Même le soleil avait tenu à être de la partie !!! Autour des stands, les parfums de vin chaud et des marrons brûlants invitaient à la gourmandise et à la flânerie. La musique a pleinement contribué au charme de l'après-midi grâce à Césaire et au groupe Golden Groove dont les rythmes entraînants ont



animé le marché et rassemblé les chalands dans une belle énergie positive.

Moment incontournable, le Père Noël a fait une apparition très attendue pour le grand bonheur des enfants et des grands, ravis de pouvoir le rencontrer et d'immortaliser l'instant avec quelques photos.

Entre soleil éclatant, musique live et gourmandises, ce marché de Noël des Paniers Terr'Asse restera sans aucun doute un très beau souvenir pour tous ceux qui y ont participé.

## LES VALETS DE CHŒUR - SAISON 2026

Les Valets de chœur dirigés par Nicole Olivier ont terminé leur saison de concerts le 10 octobre 2025 sur un concert commun avec le chœur de l'Olivier à l'église des Sièges de Digne les Bain au profit d'Octobre rose.

Les Valets de chœur ont proposé six concerts comme chaque année avec une participation marquante le 10 août au 22e festival Swing in the Mountains de Serre Chevalier. Dans cette période d'hiver, les choristes travaillent de nouveaux chants pour la saison 2026, en intégrant quatre nouveaux choristes qui devront se plonger dans leur répertoire. La programmation des concerts prévue en 2026 est actuellement la suivante :

■ Participation à une rencontre de quatre chorales organisées par Polycr'hom les 23 et 24 mai 2026. Deux concerts sont prévus, l'un à **Gap**, l'autre à **Embrun**.

■ Un concert à l'église de **Courbon** le 6 juin 2026  
■ Un concert en Drôme Provençale à l'église de **Montfroc** le 4 juillet 2026

■ Un concert commun le 4 septembre 2026 avec les Troubadours du Plateau à l'église Notre Dame de Romigier de **Manosque**

Il y aura probablement deux à trois autres programmations, selon les demandes à venir.

Les Valets de Chœur vous souhaitent une bonne et heureuse année.

- PERMANENCES DU MAIRE**  
Uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat
- MAIRIE**  
04 92 34 40 87  
mairie.estoublon@orange.fr  
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 11h30
- Agence Postale Communale**  
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 11h30  
Levée du courrier  
Sémaine 12h30 / Samedi 11h15
- Collecte encombrants PAA (Provence Alpes Agglomération à Digne-Les-Bains)**  
Prise de RDV au 04 92 32 05 05
- Ouverture Déchetterie PAA**  
Mardi 13h30-17h / Jeudi 14h-17h /  
Samedi 9h-11h
- Permanence Eau/Assainissement PAA**  
04 92 30 58 40 avec un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7  
eau@provencealpesagglo.fr

## FESTIVAL DE THEATRE D'ESTOUBLON : EDITION 32 !



Cette année encore, l'ASC Estoublon vous donne rendez-vous les 2-3-4 et 5 avril 2026 pour les 32èmes Rencontres théâtrales sous chapiteau.

Au programme, des compagnies amateurs et professionnelles venues de la France entière, des collectifs inventifs, des artistes de rue complètement fous, des spectacles envolés et fringants, un solo scénique et musical totalement déjanté, le tout dans une atmosphère légère et décalée, as usual...

Nous proposerons quelques petites nouveautés cette année, notamment en termes de restauration maison et bio ainsi que de buvette (bière pression).

Nous vous attendons, Public, venez nombreux, en famille, seul ou mal accompagné, mais venez vous joindre à l'allégresse générale et participer à la fête.

Les bénévoles qui souhaitent nous aider pour le montage du chapiteau (le 29 mars), le démontage (5 et 6

avril) ou nous donner la main, sont les bienvenus avant, pendant et après le festival !

Nous remercions par avance toute abnégation au service de la création artistique dans la vallée de l'Asse... ! Enfin, un grand merci à la mairie d'Estoublon, en particulier à Carole Toussaint, Marie-Caroline, Stéphane et Thomas pour leur soutien et leur collaboration active dans ce festival.

A bientôt donc.  
Elsa, pour ASC Estoublon.

### ▼ Du côté de l'intercommunalité

#### GESTION DES DÉCHETS ET ZONE D'ACTIVITÉS

Les études relatives à la création d'un nouveau pôle technique dédié à la gestion des déchets, incluant une déchetterie conforme aux normes en vigueur, sont désormais terminées.

L'équipement devrait être implanté sur la ZAE d'Henrious à La Bégude, permettant d'améliorer les conditions d'accueil des usagers ainsi que l'organisation du service.

À terme, cette zone a également vocation à accueillir de petites entreprises et des artisans, contribuant ainsi au développement de l'activité économique locale.

#### VALORISATION DU PATRIMOINE ET DES SENTIERS

En partenariat avec les services Pleine nature et Tourisme de Provence Alpes Agglomération, ainsi qu'avec le Géoparc, un travail est en cours pour la mise en valeur du sentier des Oliviers. Le diagnostic est désormais achevé et le rendu final de l'étude sera transmis au début du mois de mars. Ce projet à dimension touristique et patrimoniale vise à mieux faire découvrir le village, son histoire et ses paysages.

Il sera accompagné de la mise en place d'une signalétique dédiée aux édifices communaux, afin d'améliorer la lisibilité du patrimoine local pour les habitants comme pour les visiteurs.

#### Bibliothèque MARQUE-PAGES

- Mercredi : 15h-17h
- Samedi : 9h-12h



L'ESTOUBLONNAIS • N°87 • OCTOBRE 2026  
Dépôt légal n°217 - Imprimerie In Folio

- Directeur de la publication : Carole Toussaint
- Mise en page : Dominique A.
- Contributeurs C. Toussaint, C. Becquet, E. Cardoso-Saques, P. Riquier, E. Audibert, V. Lafond, D. Baron, les secrétaires de mairie et P. Montagard
- Remerciements aux employés municipaux.



Brochure imprimée sur papier certifié PEFC